



Ass. agréée Protection Environnement  
**Site Internet : [www.save1.fr](http://www.save1.fr)**  
 Président : Claude DUCAROUGE  
 33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES  
 Tél.: 01 39 54 69 14  
 Courriel : [claudeducarouge@wanadoo.fr](mailto:claudeducarouge@wanadoo.fr)

**Bulletin**  
**n° 92**  
**Mars 2019**

## 2019, une année de changements dans Versailles et Environs

Les associations membres de SAVE poursuivent leurs analyses des évolutions dans les communes de Versailles Grand Parc. Plusieurs dossiers importants vont évoluer en 2019.

### Les quartiers des Chantiers et de St Louis vont voir le PEM s'ouvrir

Depuis plus de quinze ans de multiples projets d'aménagement ont été échafaudés. L'été 2019 va voir se mettre en place après réalisation des constructions, le nouveau plan de circulation des bus urbains et l'ouverture du parking public de véhicules en souterrain (390 places). La gare routière créée comporte 14 quais d'embarquements pour les bus. Les flux de circulation seront par ailleurs alimentés par les salariés des nouveaux bureaux, leurs visiteurs et les chalands des nouveaux commerçants. L'ilot Est devrait recevoir environ 1600 salariés avec 220 places de parkings privatives pour véhicules.

Le siège de Nature et Découverte, geste architectural du quartier, hébergera de son côté 150 salariés et un commerce sera accessible en rez-de-chaussée.

Sur la fin de l'année 2019 l'ilot Ouest, résidentiel verra l'arrivée de 600 résidents avec une crèche, une maison de retraite et un autre parking privatif de 209 places. Avec toutes ces nouveautés les circulations autour des îlots et dans les rues voisines vont donc être profondément modifiées d'autant plus que la rue des Chantiers, la rue de la porte de Buc mais aussi la rue du Général Leclerc sont des pénétrantes importantes pour Versailles qui devront supporter les nouveaux flux tant de véhicules que de vélos et piétons.

Les associations de quartier et SAVE en collaboration avec les associations locales (Parents d'élèves, Vélos VGP, VEI, ESSOR) ont depuis des années (2010) contribué avec plus ou moins de succès à faire connaître leurs observations et propositions sur les divers dossiers présentés successivement à l'analyse du public.

Très récemment en novembre 2018 puis en février 2019, faisant suite aux débats dans les deux conseils de quartiers, les associations ont poursuivi avec les services techniques de la ville les analyses des points chauds et les éventuels ajustements nécessaires dans les aménagements projetés. Il a fallu revenir aux flux estimés et aux divers dispositifs de régulation des circulations qui se croisent et pour lesquelles il est impératif de traiter des préoccupations de sécurité. Les deux quartiers ont une forte densité d'habitants mais aussi de nombreux établissements scolaires. Ils ne sont pas seuls concernés car les circulations périphériques vont être impactées par l'ensemble des modifications de flux vers le pôle d'échange multimodal (PEM).

Juillet et août 2019 vont servir de tests avant la rentrée. Il faudra tirer des enseignements sur le comportement des diverses catégories d'utilisateurs. Par ailleurs, les transports en communs seront encore ajustés avec les modifications de la gare Lyautey ce qui devrait ajouter ensuite encore d'autres bus vers la gare routière du parvis des Chantiers et accroître ainsi une circulation déjà certainement très dense aux heures de pointes.

Un comité de suivi va devoir être mis en place regroupant tous les partenaires concernés. Simultanément les mises en exploitation en juillet du nouveau plan de transports en commun de VGP seront aussi à analyser.

Voir sur site internet de SAVE : <https://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/pem-gare-des-chantiers/>

## Satory toujours en attente

L'arrêté préfectoral du 16 janvier 2019 a créé la ZAC de Satory Ouest. Il n'est pas fait mention des remarques et observations déposées par les diverses associations lors de la consultation préfectorale préalable d'août septembre 2018, pas de synthèse concise et impartiale. En 2019 deux enquêtes publiques vont s'ouvrir :

\*Une première, avant juin sur la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ZAC Satory Ouest et le PLU

\*Une seconde, avant septembre devrait concerner l'autorisation environnementale unique.

Soulignons pour l'instant :

\*L'absence de plans avec échéanciers sur les investissements préalables nécessaires. Le tableau déjà ancien que SAVE a mis en ligne est tenu à jour suivant informations divulguées (à ce jour en version n°11). Il comporte toujours beaucoup de points d'interrogation (voir sur le site de SAVE).

\*Le phasage du projet sur Satory Ouest en plusieurs étapes est maintenant admis, mais il reste bien flou. Il faut demander des clarifications pour étudier valablement le dossier.

Voir <https://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/zac-satory/>

La ligne 18 de la SGP fait depuis peu l'objet d'une prévision de plusieurs tronçons successifs. A replacer dans le calendrier financier du projet de la SGP (Société du Grand Paris). Le MobiLAB de VEDECOM est maintenant installé sur Satory. La presse a fait état de la mise en exploitation de deux navettes autonomes ouvertes au public. En soi ce n'est pas une grande nouvelle car bien d'autres lieux en France ont déjà vu évoluer ces matériels depuis 2017, à petite vitesse sur des trajets limités. Attendons les enseignements.

### Nouveau quartier PION : des interrogations

Les premières esquisses présentées pour le quartier (à ce jour, 21 hectares de friches en dépollution) ont prévu plusieurs phases révélées lors du conseil municipal de mars 2018. Le dossier soulève des interrogations que nos associations tentent de mettre en débat. Il avait été annoncé le dépôt d'un premier permis de construire pour janvier. On évoque maintenant avril. Il faut tenter de comprendre l'architecture des dessertes. D'autres interrogations se profilent. Voir questions sur site SAVE. Le débat d'orientation budgétaire de fin février 2019 de Versailles évoque en une phrase sibylline des compléments ou modifications du projet. La ville de St Cyr de son côté semble toujours interrogative sur un projet qui la touche directement.

### Tourisme 2018 sur nos territoires

Les bilans de l'année passée font tous état sur la région parisienne de nouveaux records de fréquentation. En Île de France les statistiques évoquent plus de 50 millions de touristes en hausse de plus de 4% par rapport à 2017. Le château de Versailles aurait vu sa fréquentation augmenter de 5,4 % dépassant ainsi les 8 millions d'entrées. Il reste à nos équipements hôteliers à mieux s'adapter aux besoins. Nous cherchons à connaître les bilans des nouveaux usages type AirBandB qui touchent déjà nos communes.

## Brèves

### Nouveautés dans Versailles :

\*Jusqu'au 14 avril, Exposition du **peintre P. Lejeune** à l'espace Richaud.

\***Art urbain et street-art** : notre office du tourisme propose des visites dédiées à cette nouvelle mode.

**Lycée Jules Ferry** : d'important crédits seront consacrés par la Région à une rénovation sur place.

### Château de Versailles expositions :

Du 15 avril au 21 juillet Madame de Maintenon, Tricentenaire dans ses appartements

Du 3 mai au 3 août « Versailles architectures rêvées ». Inédits de projets sur le château et les jardins

### Biennale Architecture dans Versailles en 2019 :

Une manifestation entre avril et juin dans la ville autour de gestes architecturaux locaux ou nationaux.

\*\*\*\*\*

**Rappel** : Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration de SAVE sont produits régulièrement, accompagnés des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à la disposition de tous sur le site Internet de SAVE. [www.save1.fr](http://www.save1.fr).

Vous pouvez y faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de contact est installé sur le site accessible à tous.

Le Président Claude Ducarouge